

Perspectives

N°21/317 – 7 octobre 2021

CORÉE DU SUD – Tout schuss

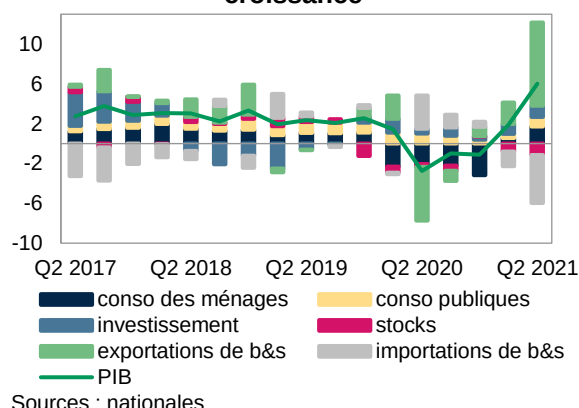
Depuis le déclenchement de la crise de Covid-19, la Corée du Sud impressionne par sa gestion sanitaire, sa résilience puis sa trajectoire de reprise. Au-delà du conjoncturel, le pays s'est également engagé dans un vaste plan de relance, le *Korean New Deal*, qui vise à raviver la croissance potentielle en s'attaquant aux problèmes structurels de l'économie.

Récession modérée, reprise accélérée

La Corée du Sud a connu une récession modeste en 2020 (-0,9%), grâce à une gestion sanitaire efficace de la pandémie de Covid-19 ayant permis de limiter son impact sur l'activité et notamment la consommation des ménages.

La croissance devrait dépasser 4% en 2021, portée notamment par les exportations de produits électroniques, dont la demande a explosé ces derniers mois. Au deuxième trimestre 2021, le commerce extérieur a ainsi contribué pour plus de la moitié à la croissance. Après un démarrage très lent de la campagne vaccinale, qui exposait le pays à de nouvelles vagues de contaminations (liées au variant Delta notamment), le rythme s'est accéléré et 75% de la population est maintenant partiellement vaccinée. Cela devrait soutenir la consommation privée, qui n'a pas encore totalement retrouvé son niveau d'avant-crise, mais qui pourrait servir de réservoir de croissance potentielle pour 2022. L'investissement, qui accusait un sérieux ralentissement depuis 2017, a également renoué avec une croissance soutenue et largement dépassé son niveau de 2019.

Corée du Sud : contribution à la croissance



La mise en place d'un vrai *policy mix*

Fin août, la banque centrale (BoK) a procédé à une première hausse de son taux directeur de 25pb (à 0,75%) afin de contenir la hausse de l'endettement des ménages coréens (alimentée par les tensions sur les prix de l'immobilier) et l'accélération de l'inflation (2,6% en août contre 0,6% en janvier). Une nouvelle hausse de taux (25pb) pourrait probablement intervenir avant la fin de l'année. L'objectif de la BoK est de revenir à son niveau de taux pré-crise (1,25%) dès le premier semestre 2022, afin d'anticiper le durcissement de la politique monétaire américaine.

Côté budgétaire au contraire, le gouvernement a dévoilé un projet de loi de finances pour 2022 plutôt expansionniste. Celui-ci prévoit un déficit de 2,6% (contre 4,4% en 2021) et une dette publique de 50,2% du PIB (contre 47,3% en 2021). Il s'inscrit dans le sillage du *Korean New Deal*, ce vaste plan de relance visant à transformer l'économie coréenne pour la rendre plus digitale, plus verte et plus inclusive.

Le Korean New Deal : régler les problèmes structurels du passé, lancer l'économie coréenne 2.0

Malgré des performances de croissance dynamiques, la Corée est confrontée à des problèmes économiques de fond, tant du côté de l'offre que de la demande. Côté offre, le manque de compétitivité des PME, leurs difficultés à se développer et à se renforcer face aux *chaebols* qui monopolisent le secteur exportateur.

Le taux d'investissement avait ainsi décéléré entre 2017 et 2019, laissant craindre le développement d'une sorte de rente de situation autour de leurs activités, et d'un ralentissement encore plus net de la recherche et développement et de l'innovation.

Côté demande, malgré une politique sociale assez offensive menée par le président Moon (hausse du salaire minimum notamment), les failles structurelles demeurent, notamment sur le marché du travail. Le taux d'emploi, en particulier chez les jeunes, est ainsi un des plus bas de l'OCDE. Le risque était donc de voir la croissance potentielle progressivement s'étioler, d'autant que cette dernière était déjà contrainte par un endettement assez lourd des entreprises, mais surtout des ménages.

Rompant avec une tradition d'austérité en matière de politique budgétaire, le *Korean New Deal*, ce vaste plan de relance visant à relancer l'économie coréenne, cherche justement à s'attaquer à ses faiblesses structurelles. Ce programme, chiffré à 190 Mds de dollars (10% du PIB) prévoit en effet la création de 2,5 millions d'emplois d'ici 2025, le renforcement du filet de sécurité sociale ou encore l'accroissement de l'employabilité des jeunes. Côté offre, l'accent est mis sur la transition digitale – développement des cours de programmation dans les universités, modernisation des administrations publiques, partenariats publics-privés dans les secteurs de pointe (notamment les batteries) – et écologique (développement d'un système de mesure des émissions de dioxyde de carbone ainsi qu'un programme de réduction de ces émissions à l'attention de l'industrie). De quoi normalement soutenir la croissance potentielle à moyen terme.

✓ **Notre opinion** – Plutôt connue pour son orthodoxie budgétaire (la dette publique coréenne est jusqu'à présent demeurée sous les 50% du PIB, bien en-dessous de la moyenne des autres pays de l'OCDE), la Corée du Sud est en train de mettre en place les bases d'un vrai policy-mix qui tire parti du contexte économique international : une politique monétaire qui, sans être restrictive, devient moins accommodante, afin d'envoyer le signal d'une normalisation totale de l'économie, et une politique budgétaire plus expansionniste, en partie financée par une croissance portée par le commerce extérieur.

La Corée 2.0 se veut plus verte, plus digitale, mais surtout plus redistributive, vis-à-vis des jeunes ou des PME qui ont de fait peu ou moins profité de l'ouverture du pays. Un défi de taille, car le pays a pris du retard dans ce domaine, mais qui vaut la peine d'être relevé.

Article publié le 1^{er} octobre 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
06/10/2021	France – Scénario 2021-2022 : vax, et ça repart !	France
05/10/2021	Zone euro – La hausse de l'inflation enclenchera-t-elle la boucle prix-salaires ?	Zone euro
05/10/2021	Monde – Scénario macro-économique 2021-2022 : qui de l'œuf ou de la poule...	Monde
01/10/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
01/10/2021	Avenir de la pêche française et européenne après le Brexit : le diable est dans les détails...	Agriculture, agroalimentaire
29/09/2021	Pologne et Hongrie – Le plan de relance de la discorde	PECO
29/09/2021	France – Projet de loi de finances 2022 : nette réduction du déficit public et soutien continu à la croissance	France
28/09/2021	Émirats arabes unis – Une reprise assez poussive en 2021, mais plus vigoureuse en 2022	Émirats arabes unis
27/09/2021	Zone euro – L'Europe attend son nouveau leader	Europe
24/09/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
23/09/2021	Russie – Résiliente et immobile	Russie
23/09/2021	Chine – Doit-on s'inquiéter du ralentissement de la croissance ?	Asie
21/09/2021	Avenir de l'Europe - L'union bancaire : stabiliser et solidifier les banques européennes	Banques, Europe
21/09/2021	Zone euro – La production industrielle se redresse en juillet	Zone euro
21/09/2021	Royaume-Uni – L'inflation atteint 3,2% en août et devrait grimper vers 4% au T4	Royaume-Uni
17/09/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda**Documentation** : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier**Secrétariat de rédaction** : Véronique ChampionContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur App store**Android** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.